





Le 7 octobre 2015 à la Citadelle d'Arras était signée la déclinaison départementale de la charte « Entreprises et Quartiers » et plus de 15 conventions bilatérales avec des entreprises.

Initiée en juin 2013 par le Ministre de la Ville, François LAMY, la charte « Entreprises et Quartiers » vise à mobiliser l'engagement des entreprises en faveur des habitants des quartiers populaires en matière d'accès à l'emploi ou de création d'entreprises, mais également à agir pour le développement économique, social et culturel des quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans différents domaines tels que : l'éducation, l'orientation, la médiation, les services à la population, le soutien à l'entrepreneuriat, les clauses d'insertion.

La rencontre nationale organisée le 12 octobre a dressé le bilan de ce mobilisation : **60 grandes entreprises** sont désormais signataires au niveau national et **40 départements** se sont engagés activement dans ce partenariat privé/public, qui vise à impliquer les entreprises dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, afin de contribuer à leur développement économique et social. Des conventions particulières déclinent les engagements de chaque entreprise.

Ainsi, dans la continuité de son adhésion à la charte « Entreprises & quartiers », dont Transdev est partie prenante, le groupe s'est engagé le 9 octobre à Calais dans une nouvelle convention nationale avec le Ministre de la Ville, Patrick KANNER, afin de mener des actions concrètes en faveur du développement des transports publics et de la mobilité pour les habitants des quartiers. Le groupe TRANSDEV « mobilisera son expertise pour constituer une base de ressources, ouverte à tous, sur les réponses concrètes et les meilleures pratiques autour de ce défi collectif ».

La déclinaison départementale permet également de mobiliser le tissu entrepreneurial local avec les PME du territoire. C'est le sens de la déclinaison à l'échelle du département du Pas-de-Calais, qui a vocation à se décliner par une mobilisation des PME de chaque territoire des contrats de ville, comme l'a rappelé Xavier CZERWINSKI, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture du Pas-de-Calais et Sous-préfet en charge de la cohésion sociale dans le département.

Plus d'informations sur la Charte Entreprises & Quartiers :

Toutes les conventions sur <http://i.ville.gouv.fr> [1] (type de document=charte, accords - thème

développement économique)

[Les grandes entreprises s'engagent dans les quartiers prioritaires.](#) [2] Site du CGET

Plus d'informations sur le volet économique des contrats de ville :

[Vers le développement économique urbain](#) [3], IREV, Repères pour agir, n°5

[Dossier Ressources : "développement économique dans les quartiers"](#) [4], COSOTER

Type d'actualites: [Information régionale](#) [5]

Dates: Vendredi 23 octobre 2015 - 02:00

Thématiques: [Développement économique](#) [6]

[Politique de la ville - DSU](#) [7]

Publié le 23 octobre 2015

URL de la source (modifié le 30/10/2015 - 17:40): <https://www.irev.fr/actualites-0/la-charte-entreprises-quartiers-se-decline-dans-le-pas-de-calais>

Liens

[1] <http://i.ville.gouv.fr/>

[2] <http://www.cget.gouv.fr/actualites/grandes-entreprises-sengagent-quartiers-prioritaires>

[3] <https://www.irev.fr/article/vient-para%C3%A9tre-vers-d%C3%A9veloppement-%C3%A9conomique-urbain-juillet-2015>

[4] http://cosoter-ressources.info/opac/index.php?lvl=notice_display&id=13868

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4317>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3678>

[7] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>